

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1137****31 octobre 2003****SOMMAIRE**

Ajytech Services, S.à r.l., Strassen .....	54562	Green Art, S.à r.l., Weiswampach .....	54572
Ajytech Services, S.à r.l., Strassen .....	54563	Gucci Luxembourg S.A., Luxembourg .....	54576
Al-Cap S.A., Luxembourg .....	54563	Hamtrack S.A., Hoffelt .....	54571
Alsinvest S.A., Luxembourg .....	54561	Icav S.A., Grosbous .....	54569
Ares Finance 2 S.A., Luxembourg .....	54530	Immobilière Cassiopeia S.A., Luxembourg .....	54539
Auto-Team, S.à r.l., Grosbous .....	54571	Inter-Lux-Trucking S.A., Doncols .....	54570
BCD Holdings (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	54552	International Data Processing Luxembourg S.A., Strassen .....	54575
Big Apple S.A., Leudelange .....	54575	Itson Consulting S.A., Luxembourg .....	54540
BMG Medical S.A., Wiltz .....	54569	Itson Consulting S.A., Luxembourg .....	54542
Brainstorm S.A., Wiltz .....	54569	Izoard, S.à r.l., Ell .....	54567
Calliste S.A., Diekirch .....	54572	J & P Transervice S.A. Holding, Luxembourg ...	54554
Cargo Consulting S.A., Luxembourg .....	54549	Jarama Holding S.A., Luxembourg .....	54545
Cargo Consulting S.A., Luxembourg .....	54551	Jarama Holding S.A., Luxembourg .....	54545
Casa-B Holding S.A., Luxembourg .....	54557	Jarama Holding S.A., Luxembourg .....	54545
Casa-B Holding S.A., Luxembourg .....	54558	Leisure Holding S.A., Luxembourg .....	54531
Cashtech S.A., Troine-Route .....	54568	Leisure Holding S.A., Luxembourg .....	54533
CDRR - Conseil Développement Recherche Réali- sation S.A., Luxembourg .....	54575	Lentulus (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	54567
Chipnet S.A., Luxembourg .....	54538	Les Vérandas 4 Saisons de Lux.e S.A., Wiltz .....	54569
City Transport International Group S.A., Luxem- bourg .....	54534	Librefeu Holding S.A., Luxembourg .....	54575
City Transport International Group S.A., Luxem- bourg .....	54534	Locassur S.A., Wiltz .....	54569
City Transport International Group S.A., Luxem- bourg .....	54536	Logo-Trans, S.à r.l., Wahl .....	54572
Clay Tiles Participations, S.à r.l., Luxembourg ...	54561	Longo International S.A., Luxembourg .....	54542
Clay Tiles Sponsors, S.à r.l., Luxembourg .....	54551	Longo International S.A., Luxembourg .....	54542
Comala Défense, S.à r.l., Luxembourg .....	54555	Lux Gaz Welding S.A., Troisvierges .....	54571
Connection International Company S.A., Bavigne ..	54570	Luxinco Holding S.A., Luxembourg .....	54567
Cyrus Consultants S.A. ....	54568	Maitland Management Services S.A., Luxembourg	54573
Dedale Project S.A., Wilwerdange .....	54569	Maitland Management Services S.A., Luxembourg	54573
Deimex S.A., Troisvierges .....	54570	Mana Holding S.A., Luxembourg .....	54536
Dix S.A., Doncols .....	54570	Mana Holding S.A., Luxembourg .....	54536
EF Cultural Tours, S.à r.l., Luxembourg .....	54539	Mana Holding S.A., Luxembourg .....	54536
Etro S.A., Luxembourg .....	54572	Nea International S.A., Luxembourg .....	54543
Euro-Comat S.A. ....	54574	Nea International S.A., Luxembourg .....	54545
Eurobike International Trading S.A., Wiltz .....	54570	Nordwool S.A., Luxembourg .....	54566
Europarking S.A., Luxembourg .....	54567	Nucleus Management S.A., Strassen .....	54530
FCG Finance, S.à r.l., Luxembourg .....	54574	Ozero Group S.A., Doncols .....	54571
Fiat Finance Holding S.A., Luxembourg .....	54548	Pan-Finanz-Holding S.A., Luxembourg .....	54530
Giselle S.A., Luxembourg .....	54576	Peters Mixer, GmbH, Lullange .....	54572
Giselle S.A., Luxembourg .....	54576	Quadriconseil S.A., Troine-Route .....	54568
		Quanlux S.A., Luxembourg .....	54558

Quanlux S.A., Luxembourg . . . . .	54558	Spaciof, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54538
R & H Trans, S.à r.l., Weiswampach . . . . .	54573	T-Power Consulting, S.à r.l. . . . .	54575
Ratech S.A., Luxembourg . . . . .	54564	Tandro S.A., Luxembourg . . . . .	54533
Ratech S.A., Luxembourg . . . . .	54566	Tandro S.A., Luxembourg . . . . .	54533
Recalux, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	54545	Teamsystem Luxembourg Holdco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54559
Roast, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54566	Teamsystem Luxembourg Holdco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54561
Rupesa, S.à r.l., Dillingen . . . . .	54573	Terra Forest, G.m.b.H., Larochette . . . . .	54559
S.S.I. Holding A.G., Luxembourg . . . . .	54574	Thill Constructions S.A., Doncols . . . . .	54571
SEL S.A., Wiltz . . . . .	54568	Topfin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54551
Security Link S.A., Luxembourg . . . . .	54546	VDS Contractors, S.à r.l., Doncols . . . . .	54571
Security Link S.A., Luxembourg . . . . .	54548	Viani, S.à r.l., Grosbous . . . . .	54570
Société d'Exploitation Ferroviaire S.A., Luxembourg . . . . .	54542	Vontobel Luxembourg S.A., Munsbach . . . . .	54548
Société Luxembourgeoise de Sidérurgie S.A., Wilwerdange . . . . .	54568	Z.I.K. Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54574
Spaciof, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54537		

### NUCLEUS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 60.101.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 3 octobre 2003.

Signature.

(064591.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

### ARES FINANCE 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.517.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature.

(064966.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

### PAN-FINANZ-HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
H. R. Luxemburg B 38.529.

### AUFLÖSUNG

*Auszug des Protokolls der außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft vom 10. September 2003*

Die Aktionäre der Gesellschaft:

- hören und genehmigen den Bericht des Rechnungsprüfers zur Liquidation;
- genehmigen die Liquidationskonten der Gesellschaft zum 10. September 2003;
- erteilen dem Liquidator und dem Rechnungsprüfer volle Entlastung für ihr Mandat bis zur Liquidation der Gesellschaft;
- erklären die Liquidation für geschlossen;
- beschließen die Bücher und Dokumente in 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg zu hinterlegen und für 5 Jahre dort aufzubewahren.

Zum Vermerk im luxemburgischen Amtsblatt, Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 13. Oktober 2003.

Unterschrift

ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03017. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065152.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

**LEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 68.901.

In the year two thousand and three, on the seventeenth day of September.  
Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

Mrs. Danielle Schroeder, employee, with professional address in Luxembourg,  
acting in her capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of LEISURE HOLDING S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 68.901),

incorporated by deed of the undersigned notary on February 17, 1999, published in the Mémorial C number 402 of June 2, 1999 (the «Company»).

The Articles of Incorporation of the Company have been amended pursuant to deeds of the undersigned notary:

- on August 9, 1999, published in the Mémorial C number 807 of October 29, 1999;
- on February 16, 2001, published in the Mémorial C number 880 of October 15, 2001;
- on April 28, 2003, published in the Mémorial C number 727 of July 9, 2003;
- on July 1, 2003, not yet published in the Mémorial C,

by virtue of the authority conferred on her by decision of the Board of Directors of the Company, taken at its meeting of August 20, 2003;

an extract of the minutes of said meeting, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed with which it shall be formalised.

The same appearing person, acting in her said capacity, has requested the undersigned notary to record his/her declarations and statements as follows:

I.- That the subscribed capital of the Company is presently set at nine million eight hundred ninety-eight thousand two hundred and seventy-seven Euro and forty-four cents (9,898,277.44 EUR) and divided into one hundred and three thousand four hundred and thirty-seven (103,437) shares without a par value, each of them entirely paid up.

II.- That on terms of article three (3) of the Articles of Incorporation, and pursuant to the prementioned deed of April 28, 2003, the authorised capital, has been fixed at fifteen million Euro (15,000,000.- EUR) and the Board of Directors has been authorised to increase the subscribed capital of the Company then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- That the Board of Directors, in its meeting of August 20, 2003, and in accordance with the authorities conferred on it by terms of article three (3) of the Articles of Incorporation, has realised an increase of capital by an amount of one million five hundred and sixty thousand Euro (1,560,000.- EUR), so as to raise the subscribed capital from its present amount of nine million eight hundred ninety-eight thousand two hundred and seventy-seven Euro and forty-four cents (9,898,277.44 EUR) to an amount of eleven million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven Euro and forty-four cents (11,458,277.44 EUR), by the creation and issue of sixteen thousand three hundred and two (16,302) new additional shares, without a par value, having each the same rights and privileges as the existing shares.

IV.- That still pursuant to the powers conferred to the Board of Directors and pursuant to Article three (3) of the Articles of Incorporation, the Board of Directors has suppressed the preferential subscription right of the then existing shareholders to subscribe to the new shares and has allowed to the subscription of the total sixteen thousand three hundred and two (16,302) newly issued shares without a par value, the following shareholders:

- CLARIDGE INVESTMENTS Ltd, a company existing under the laws of Cyprus, established and having its registered office in 2, Sofouli Street, Chanteclair Building Office 205, 1096 Nicosia, Cyprus,  
up to eight thousand one hundred and fifty-one (8,151) shares, without a par value;
- AMATHUS NAVIGATION Co Ltd, a company existing under the laws of Cyprus, established and having its registered office in 3036 Limasol, Cyprus,  
up to eight thousand one hundred and fifty-one (8,151) shares, without a par value.

V.- That these sixteen thousand three hundred and two (16'302) newly issued shares, have been entirely subscribed by the prenamed subscribers and each such new share has been fully paid up by the same by payment in cash, in the total amount of one million five hundred and sixty thousand Euro (1,560,000.- EUR), as was certified to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

VI.- That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, paragraph one of Article three (3) of the Company's Articles of Incorporation is therefore amended and shall read as follows:

**Art. 3. - First paragraph.-**

«The subscribed share capital is set at eleven million four hundred and fifty-eight thousand two hundred and seventy-seven Euro and forty-four cents (11,458,277.44 EUR), divided into one hundred and nineteen thousand seven hundred and thirty-nine (119,739) shares without a par value.»

*Expenses*

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately seventeen thousand nine hundred Euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, said appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

### **Folgt die deutsche Übersetzung vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendunddrei, am siebzehnten September.

Vor Uns dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sassenheim (Luxemburg).

Ist erschienen:

Frau Danielle Schroeder, Angestellte, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg,

handelnd in ihrer Eigenschaft als Spezialbevollmächtigte des Verwaltungsrates der Gesellschaft LEISURE HOLDING S.A, eine Aktiengesellschaft, mit Sitz in 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxemburg (R.C.S. Luxemburg, Sektion B Nummer 68.901),

gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 17. Februar 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 402 vom 2. Juni 1999 (die «Gesellschaft»);

die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert gemäß Urkunden, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar:

- am 9. August 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 807 vom 29. Oktober 1999;

- am 16. Februar 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 880 vom 15. Oktober 2001;

- am 28. April 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 727 vom 9. Juli 2003;

- vom 1. Juli 2003, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C,

auf Grund einer ihr erteilten Vollmacht, durch Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft, genommen in seiner Sitzung vom 20. August 2003;

ein Auszug aus dem Protokoll der erwähnten Verwaltungsratssitzung, von der Komparentin und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, handelnd wie erwähnt, den amtierenden Notar ersuchte ihre Erklärungen und Feststellungen zu dokumentieren wie folgt:

I.- Dass das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft sich augenblicklich auf neun Millionen achthundertachtundneunzigtausendzweihundertsiebenundsiebzig Euro und vierundvierzig Cents (9.898.277,44 EUR) beläuft, eingeteilt in einhundertdreitausendvierhundertsebenunddreissig (103.437) voll eingezahlten Aktien ohne Nennwert.

II.- Dass gemäß Artikel drei (3) der Satzung und folgend vorerwähnter Urkunde vom 28. April 2003, das genehmigte Kapital der Gesellschaft auf fünfzehn Millionen Euro (15.000.000,- EUR) festgesetzt wurde und der Verwaltungsrat ermächtigt wurde über die Verwirklichung dieser Kapitalerhöhung zu beschließen wobei dieser Artikel nach einer durchgeführten Kapitalerhöhung als automatisch angepaßt anzusehen ist.

III.- Dass der Verwaltungsrat, in seiner Sitzung vom 20. August 2003, und in Übereinstimmung mit den ihm durch Artikel drei (3) der Satzung erteilten Vollmachten, beschlossen hat eine Kapitalerhöhung zu verwirklichen und zwar um einen Betrag von einer Million fünfhundertsechzigtausend Euro (1.560.000,- EUR) um so das gezeichnete Aktienkapital von seinem jetzigen Betrag von neun Millionen achthundertachtundneunzigtausendzweihundertsiebenundsiebzig Euro und vierundvierzig Cents (9.898.277,44 EUR) auf denjenigen von elf Millionen vierhundertachtundfünfzigtausendzweihundertsiebenundsiebzig Euro und vierundvierzig Cents (11.458.277,44 EUR) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von sechzehntausenddreihundertzwei (16.302) neuen Aktien ohne Nennwert, welche dieselben Rechte und Vorteile verbriefen wie die bestehenden Aktien.

IV.- Dass gemäß den an den Verwaltungsrat erteilten Ermächtigungen und in Übereinstimmung mit Artikel drei (3) der Satzung, der Verwaltungsrat das bevorzugte Zeichnungsrecht der bestehenden Aktionäre zur Zeichnung der neuen Aktien gestrichen hat, und die nachstehenden Aktionäre zur Zeichnung aller sechzehntausend-dreihundertzwei (16.302) neuen Aktien ohne Nennwert, angenommen hat:

- CLARIDGE INVESTMENTS Ltd, eine Gesellschaft die dem Recht von Zypern unterliegt, mit Gesellschaftssitz in 2, Sofouli Street, Chanteclair Building Office 205, 1096, Nicosia, Zypern,

bis zu achttausendeinhunderteinundfünfzig (8'151) Aktien, ohne Nennwert;

- AMATHUS NAVIGATION Co Ltd, eine Gesellschaft die dem Recht von Zypern unterliegt, mit Gesellschaftssitz in 3036 Limasol, Zypern,

bis zu achttausendeinhunderteinundfünfzig (8.151) Aktien, ohne Nennwert.

V.- Dass sämtliche sechzehntausenddreihundertzwei (16.302) neu ausgegebenen Aktien von den vorbenannten Zeichner gezeichnet wurden und dass jede einzelne Aktie durch dieselben voll eingezahlt wurde durch Einzahlung in bar, des Gesamtbetrages von einer Million fünfhundertsechzigtausend Euro (1.560.000,- EUR), wie dies dem amtierenden Notar durch Vorzeigen der Zeichnungs- und Einzahlungsbelege nachgewiesen wurde.

VI.- Dass zufolge dieser vorbezeichneten Kapitalerhöhung, Artikel drei (3), Absatz eins der Satzung abgeändert wird und nunmehr folgenden Wortlaut hat:

#### **Art. 3. - Absatz eins.-**

«Das gezeichnete Aktienkapital beträgt elf Millionen vierhundertachtundfünfzigtausendzweihundertsiebenundsiebzig Euro und vierundvierzig Cents (11.458.277,44 EUR) und ist eingeteilt in einhundertneunzehntausendsiebenhundertneununddreissig (119.739) Aktien, ohne Nennwert.»

*Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus Anlaß dieser Urkunde erwachsen, werden auf siebzehntausendneunhundert Euro geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der erschienenen Person, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die erschienene Person, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe Person zusammen mit dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Schroeder, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 septembre 2003, vol. 879, fol. 58, case 6. – Reçu 15.600 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 16. Oktober 2003.

J.-J. Wagner.

(065719.3/239/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

---

**LEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 68.901.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(065720.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

---

**TANDRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 66.554.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AI02844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

TANDRO S.A.

E. Maldifassi

(064689.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**TANDRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 66.554.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 août 2003 et du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1<sup>er</sup> septembre 2003, que:

1) Les mandats des administrateurs sortants, Mlle Elisabeth Skog, M. Johan Kuylenstierna et M. Enrico Maldifassi, ont été renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2003.

2) Le mandat du Commissaire aux comptes sortant, SKANDIA & PARTNERS S.A., a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2003.

3) Le mandat du responsable de la gestion journalière sortant, Mlle Elisabeth Skog, a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2003.

TANDRO S.A.

J. Kuylenstierna / E. Maldifassi

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02843. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064699.3/1025/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**CITY TRANSPORT INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 68.495.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.

Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CITY TRANSPORT INTERNATIONAL GROUP S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R. C. S. L. under the number B 68.495, incorporated by a deed of the undersigned notary, dated February 4th, 1999, published in the Mémorial C, number 320 of May 6th, 1999.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald, who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of EUR 1.- for SEK 9,11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90).

*Second resolution*

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90) to thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (EUR 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

*Third resolution*

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

*Fourth resolution*

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CITY TRANSPORT INTERNATIONAL GROUP S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 68.495, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 4 février 1999, publié au Mémorial C, numéro 320 du 6 mai 1999.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1<sup>er</sup>», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de EUR 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90) à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (EUR 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Moriot, C. Moline, P. Soldado, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 67, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065395.3/236/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**CITY TRANSPORT INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 68.495.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065396.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**MANA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 38.945.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, en date du 12 décembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 228 du 29 mai 1992.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MANA HOLDING S.A.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064429.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**MANA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 38.945.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, en date du 12 décembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 228 du 29 mai 1992.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MANA HOLDING S.A.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064432.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**MANA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 38.945.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, en date du 12 décembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 228 du 29 mai 1992.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MANA HOLDING S.A.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064438.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**SPACIOF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. RESTAURANT SOLANA, S.à r.l.).**

Siège social: L-2628 Luxembourg, 61, rue des Trévires.  
R. C. Luxembourg B 85.825.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jesus Solana Ruiz, restaurateur, né à La Bien/Aparecida (Espagne) le 18 janvier 1952, demeurant à L-1642 Luxembourg, 3, rue Edouard Grenier;

2.- Madame Maria Santina Pacio Fernandez, restauratrice, née à Riotorto/Lugo (Espagne), le 10 novembre 1957, demeurant à L-6550 Berdorf, 55, route d'Echternach.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant sub 1. est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée RESTAURANT SOLANA, S.à r.l., avec siège social à L-2628 Luxembourg, 61, rue des Trévires, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 14 janvier 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 747 du 16 mai 2002, immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 85.825.

II.- Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant à l'associé unique Monsieur Jesus Solana Ruiz, préqualifié.

III.- Ensuite Monsieur Jesus Solana Ruiz, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, les cent (100) parts sociales qu'il détient dans la société dont il s'agit à Madame Maria Santina Pacio Fernandez, préqualifiée, qui accepte, moyennant le prix global de cent mille euros (EUR 100.000,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue de la cessionnaire à hauteur de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) à titre d'avance, préalablement à la signature des présentes et pour les soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-) restants au moment de la signature des présentes, ce dont bonne et valable quittance pour le tout.

Le cédant et la cessionnaire déclarent être les bénéficiaires réels de la présente transaction. La cessionnaire déclare en outre que les fonds ayant servi au paiement de la cession de parts ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

IV.- La cessionnaire se trouve subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

La cessionnaire participera aux bénéfices à partir de ce jour.

La cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

V.- Madame Maria Santina Pacio Fernandez, préqualifiée, représentant comme seule et unique associée l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la cession de parts sociales qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Les cent (100) parts ont été souscrites par Madame Maria Santina Pacio Fernandez, restauratrice, née à Riotorto/Lugo (Espagne), le 10 novembre 1957, demeurant à L-6550 Berdorf, 55, route d'Echternach.

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la société qui sera désormais: SPACIOF, S.à r.l.

En conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de SPACIOF, S.à r.l.»

VI.- Madame Maria Santina Pacio Fernandez, préqualifiée, agissant en sa qualité de gérante unique de la société déclare, se tenir, au nom de la société, la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

VII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600,-) sont à charge de la société qui s'y oblige, l'associée unique en étant solidairement tenue envers le notaire.

VIII.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: J. Solana Ruiz, M. S. Pacio Fernandez, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 octobre

T. Metzler.

(065392.3/222/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

**SPACIOF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. RESTAURANT SOLANA, S.à r.l.).**

Siège social: L-2628 Luxembourg, 61, rue des Trévires.  
R. C. Luxembourg B 85.825.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 octobre 2003.

T. Metzler.

(065393.3/222/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

**CHIPNET S.A., Société Anonyme,  
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 65.175.

L'an deux mille trois, le premier octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de CHIPNET S.A.H., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 679 du 22 septembre 1998.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par des décisions prises par le conseil d'administration lors de sa réunion du 30 mars 2001 dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 69 du 14 janvier 2002.

La séance est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Madame Evelyne Deswysen, employée privée, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Grégory de Harenne, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Pierre Sprimont, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille deux cent cinquante (31.250,-) euros (EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de CHIPNET S.A.»

2. Changement de l'objet social et modification subséquente de l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société a pour objet la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations.

La Société peut faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à son objet social.»

L'assemblée a approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de CHIPNET S.A.»

*Deuxième résolution*

L'article 4 des statuts concernant l'objet social est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société a pour objet la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations.

La Société peut faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à son objet social.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Deswysen, G. de Harenne, P. Sprimont, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, vol. 140S, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Kirsch.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(065595.3/230/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

**IMMOBILIERE CASSIOPEIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 71.123.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(064408.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**EF CULTURAL TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.074.

*Extrait des contrats de vente de parts sociales du 22 septembre 2003*

Entre:

HANTERA MANAGEMENT, S.à r.l., société de droit luxembourgeois ayant son siège au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

ci-après «l'Acheteur»

Et

M. Bertil Hult, Haldenstrasse 4, CH-6006 Lucerne, propriétaire de 1.816 parts sociales,

M. Alexander Hult, Erik Dahlbergs Allé 11A, S-11520 Stockholm, propriétaire de 374 parts sociales,

M. Maximilian Hult, Strandvägen 13, S-11456 Stockholm, propriétaire de 374 parts sociales,

M. Edward Hult, Strandvägen 13, S-11456 Stockholm, propriétaire de 374 parts sociales,

M. Philip Hult, 39A Aigburth, 12 Tregunter Path, Mid Levels, Hong Kong A, propriétaire de 374 parts sociales.

Chacun ayant conclu un contrat séparé avec l'Acheteur et ci-après conjointement dénommés «le Vendeur».

Le Vendeur vend et transfère irrévocablement à l'Acheteur, qui accepte, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2002, un total de 3.312 parts sociales, réparties de la manière suivante:

M. Bertil Hult, . . . . .	1.816 parts sociales
M. Alexander Hult, . . . . .	374 parts sociales
M. Maximilian Hult, . . . . .	374 parts sociales
M. Edward Hult, . . . . .	374 parts sociales
M. Philip Hult . . . . .	374 parts sociales

*Pour EF CULTURAL TOURS, S.à r.l.*

P. van Nugteren

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01568. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064457.3/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**ITSON CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 67.777.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.  
Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ITSON CONSULTING S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R. C. S. L. under the number B 67.777, incorporated by a deed of the undersigned notary, dated December 22nd, 1998, published in the Mémorial C, number 170 of March 16th, 1999.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald, who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialed «ne varietur» by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of EUR 1.- for SEK 9,11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90).

*Second resolution*

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90) to thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (EUR 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

*Third resolution*

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

*Fourth resolution*

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with Us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ITSON CONSULTING S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 67.777, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 170 du 16 mars 1999.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1<sup>er</sup>», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de EUR 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90) à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (EUR 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Moriot, C. Moline, P. Soldado, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 67, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065397.3/236/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**ITSON CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 67.777.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065398.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**SOCIETE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 64.200.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(064409.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**LONGO INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 48.100.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, le 8 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 427 du 31 octobre 1994, acte modifié par-devant le même notaire en date du 29 décembre 1994, publié au Mémorial C n° 225 du 24 mai 1995. Le capital a été transformé en EUR en date du 23 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 390 du 11 mars 2002.

Le bilan au 31 mai 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LONGO INTERNATIONAL S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064475.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**LONGO INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 48.100.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, le 8 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 427 du 31 octobre 1994, acte modifié par-devant le même notaire en date du 29 décembre 1994, publié au Mémorial C n° 225 du 24 mai 1995. Le capital a été transformé en EUR en date du 23 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 390 du 11 mars 2002.

Le bilan au 31 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LONGO INTERNATIONAL S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064477.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**NEA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 70.206.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.  
Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of NEA INTERNATIONAL S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R. C. S. L. under the number B 70.206, incorporated by a deed of the undersigned notary, dated May 25th, 1999, published in the Mémorial C, number 632 of August 20th, 1999.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald, who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of EUR 1.- for SEK 9,11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90).

*Second resolution*

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32.913,90) to thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (EUR 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913,90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

*Third resolution*

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

*Fourth resolution*

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEA INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 70.206, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 25 mai 1999, publié au Mémorial C, numéro 632 du 20 août 1999.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1<sup>er</sup>», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de EUR 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90) à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (EUR 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Moriot, C. Moline, P. Soldado, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 67, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065404.3/236/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**NEA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 70.206.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065407.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**RECALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6617 Wasserbillig, 9, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 23.682.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour compte de RECALUX, S.à r.l.*

FIDUPLAN S.A.

Signature

(064414.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**JARAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 49.235.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature.

(065214.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

---

**JARAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 49.235.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature.

(065216.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

---

**JARAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 49.235.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature.

(065217.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

---

**SECURITY LINK S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 70.689.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.  
Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SECURITY LINK S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R. C. S. L. under the number B 70.689, incorporated by a deed of the undersigned notary, dated July 9th, 1999, published in the Mémorial C, number 727 of September 30th, 1999.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald, who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of EUR 1.- for SEK 9.11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90).

*Second resolution*

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90) to thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (EUR 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

*Third resolution*

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

*Fourth resolution*

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with Us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SECURITY LINK S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 70.689, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 9 juillet 1999, publié au Mémorial C, numéro 727 du 30 septembre 1999.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1<sup>er</sup>», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune».

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de EUR 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90) à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (EUR 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Moriot, C. Moline, P. Soldado, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 67, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065414.3/236/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**SECURITY LINK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 70.689.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065416.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**FIAT FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 67.768.

*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration*

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Pier Francesco Facchini comme membre et président du conseil d'administration et décide de coopter Madame Sonia Chiesa, administrateur de sociétés, demeurant à 200 Corso Giovanni Agnelli, 10135 Turin, comme membre et président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour FIAT FINANCE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064682.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**VONTOBEL LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activités Syrdall.

H. R. Luxemburg B 78.142.

*Auszug aus dem Protokoll der am 12. September 2003 in 2, place Winston Churchill in Luxemburg abgehaltenen ausserordentlichen Hauptversammlung der Gesellschaft*

Ausweislich des Protokolls der Hauptversammlung wurden folgende Beschlüsse gefaßt:

1. Es wurde vom Rücktritt Herrn Werner Bolliers, Herrn Roland Franz mit Wirkung zum 12. September 2003, sowie Herrn Beat Nägeli mit Wirkung zum 31. Mai 2003 Kenntnis genommen;

2. den ausscheidenden Verwaltungsratsmitgliedern Herrn Werner Bollier, Herrn Roland Franz und Herrn Beat Nägeli wurde für die ordnungsgemäße Wahrnehmung ihres Amtes ab Abhalten der Jahreshauptversammlung im Jahre 2003 bis zu ihrem Ausscheiden aus dem jeweiligen Amt Entlastung erteilt;

3. folgende Personen wurden bis zum Abhalten der Jahresversammlung im Jahre 2004 und Amtsantritt ihrer Nachfolger als Mitglieder des Verwaltungsrates gewählt:

- Herr Christoph Ledergerber, Leiter von ASSET MANAGEMENT UND INVESTMENT FUNDS sowie Mitglied der Konzernleitung VONTOBEL, geschäftsansässig in 1A, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach;

- Herr Hans Frey, Geschäftsleiter von VONTOBEL FONDS SERVICES AG und Mitglied der Geschäftsleitung der VONTOBEL ASSET MANAGEMENT AG, geschäftsansässig in 1A, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach;

- Herr Serdar Aktasli, Head of Group Compliance des VONTOBEL KONZERNES, geschäftsansässig in Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Zwecks Veröffentlichung des Vorstehenden im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 12. September 2003.

VONTOBEL LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064423.3/260/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**CARGO CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 67.758.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.  
Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CARGO CONSULTING S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R. C. S. L. under the number B 67.758, incorporated by a deed of the undersigned notary, dated December 22nd, 1998, published in the Mémorial C, number 169 of March 15th, 1999.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald, who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of EUR 1.- for SEK 9.11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90).

*Second resolution*

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90) to thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (EUR 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

*Third resolution*

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

*Fourth resolution*

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CARGO CONSULTING S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 67.758, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 169 du 15 mars 1999.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1<sup>er</sup>», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de EUR 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90) à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (EUR 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Moriot, C. Moline, P. Soldado, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 66, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065417.3/236/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**CARGO CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 67.758.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065418.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**TOPFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 63.808.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 24 septembre 2003*

L'assemblée générale décide de réélire les administrateurs Monsieur Marc Loesch, Monsieur Jean-Paul Spang et TMF CORPORATE SERVICES S.A., pour un terme qui viendra à l'expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2004.

L'assemblée générale décide de réélire le commissaire aux comptes FIDUPLAN S.A., pour un terme qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour TOPFIN-HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064685.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 95.971.

*Extrait du contrat de cession du 9 octobre 2003*

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 9 octobre 2003 entre EURAZEO, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, en tant que cédant, et LUX TILES S.A., ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en tant que cessionnaire, qu'EURAZEO a cédé l'entière des parts sociales (198 parts sociales) de CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. qu'il possédait, à LUX TILES S.A.

Par suite du contrat de cession susmentionné, les associés actuels de CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. sont les suivants:

<i>Nom des associés</i>	<i>Nombre de parts qu'ils possèdent</i>
CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l. ....	298
LUX TILES S.A. ....	198
Total .....	496

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064484.3/1035/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**BCD HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 62.130.

In the year two thousand and three, on the second day of October.

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, the latter remaining depositary of this deed.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the société anonyme BCD HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., a company incorporated under the Luxembourg law, with registered office in 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a company registered by deed received by Maître Frank Baden, notary in Luxembourg, on July 9, 1976, published in the Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, number 726 dated September 5, 2001, which articles of incorporation have been modified by deed received by Maître Frank Baden, notary in Luxembourg, on December 19, 2000, published in the Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, number 726 dated September 5, 2001.

a company registered with R.C.S. Luxembourg section B number 62.130.

The meeting is declared open at 4.30 p.m. and presided by Mr Gérard Birchen, private employee, residing professionally at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The chairman appoints as Secretary Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Meeting appoints as Scrutineer Madame Carine Djeziri, private employee, residing professionally at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to act the following:

I. That the names of the shareholders present or represented as well as the number of shares held by each of them are listed in the attendance list drawn up by the members of the bureau, which shall remain attached to the original of this deed with the proxies referred to therein, to be filed at the same time with the registration authorities, after having been signed *in varietur* by the present shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau and the undersigned notary.

II. According to the attendance list, all the shareholders representing the full shares are present or validly represented at the meeting.

The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda, without there having been a prior convening notice.

III. That the agenda of the present meeting is the following:

*Agenda:*

1. Resolution to dissolve and liquidate the company
2. Appointment of the liquidator and determination of his powers
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Miscellaneous

IV. The meeting of shareholders, having given its approval to such propositions from the chairman, and considering itself as duly composed and convened, deliberated and passed separately, via unanimous vote, the following resolutions:

*First resolution*

The meeting hereby decides the anticipatory winding-up of the Company and decides that the Company shall go into liquidation as at the present date.

*Second resolution*

The meeting decides to appoint as liquidator:

Mr Boel Gerardus Leonardus, director, born in May 2, 1955, 's-Gravenhage, Netherlands, residing 3, Abrikozenhof, 2661, LR Bergschenhoek (NL).

The liquidator shall have the broadest powers as defined in the Articles 144 to 148 bis of the Law on Commercial Companies. He may carry out all acts as defined under Articles 145, without requesting a previous authorization from the General Meeting of Shareholders, in as much as it may be required.

The liquidator is empowered to discharge the Registrar of Mortgages (Conservateur des Hypothèques) from registration of mortgages, to renounce all rights whether real or preferential, mortgages, resolutive actions, as well as to grant release with or without payment of all mortgage or preferential registrations, other registrations, distraints, seizures, attachments and foreclosings or other hindrances.

The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company.

The liquidator may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers and for such duration as he may deem fit, to one or several representatives.

*Third resolution*

The meeting decides to grant discharge without reserve or restriction to the Directors and the Statutory Auditor for the performance of their mandates up to this date.

With no outstanding points on the agenda, and further request for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close at 4.45 p.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board of the meeting signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le deux octobre.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée BCD HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 juillet 1976, publié au Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 726 en date du 5 septembre 2001. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2000, publié au Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 726 en date du 5 septembre 2001,

une société inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B et le numéro 62.130.

L'assemblée est ouverte à 16.30 heures et présidée par Monsieur Gérard Birchen, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Carine Djeziri, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent; laquelle, après avoir été signée 'ne varietur' par tous les actionnaires ou leurs mandataires, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les mandataires respectifs.

Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée; laquelle, étant régulièrement constituée, peut dès lors valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour et a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation; tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

L'ordre du jour de la présente assemblée a été conçu comme suit:

#### *Ordre du jour:*

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation avec effet à partir de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Boel Gerardus Leonardus, administrateur de sociétés, né le 2 mai 1955, à 's-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant au 3, Abrikozenhof, 2661, LR Bergschenhoek (NL)

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Troisième résolution*

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée heures par Monsieur le Président à 16.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Birchen, F. Stolz-Page, C. Djeziri, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, vol. 140S, fol. 94, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(065882.3/230/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

**J & P TRANSERVICE S.A. HOLDING., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 52.223.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 10 octobre 2003 à 11.00 heures à Luxembourg*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission de la société INTERCONSULT de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement la société SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. en abrégé S.R.E. S.A., ayant son siège social au 36, route de Longwy L-8080 Bertrange.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera son mandat à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir en 2009.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale accepte les démissions de Messieurs Jean-Marc Debaty, Yvan Wlaeminck, Alexis Kamarowsky, des postes d'administrateur de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, leur donne décharge pour leur mandat jusqu'à ce jour.

*4<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement des trois administrateurs démissionnaires:

1. M. Chris Morton, Trust and Company Director, demeurant professionnellement à Morton House, Government Road, Charlestown, Nevis, West Indies;

2. Mme Shelda Huggins, Trust and Company Administrator, demeurant professionnellement à Morton House, Government Road, Charlestown, Nevis, West Indies;

3. Mme Xyhamara Hendrickson, Trust and Company Administrator, demeurant professionnellement à Morton House, Government Road, Charlestown, Nevis, West Indies;

Les nouveaux administrateurs termineront leur mandat à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir en 2009.

*5<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des deux Administrateurs sortants, à savoir Messieurs Paul Lemarquand et Ian Pinniger.

Ils termineront leur mandat à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

*6<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société au 7, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

P. Lemarquand / I. Pinniger

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03779. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065422.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

**COMALA DEFENSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 75.703.

In the year two thousand and three, on the ninth of October.

Before Us, Maître Marc Lecuit, notary residing at Redange-sur-Attert, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, who shall remain depositary of the present minutes.

There appeared:

- 1) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS A - 1, L.L.C., a company with registered office at 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),
- 2) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS B - 1, L.L.C., a company with registered office at 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),
- 3) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS C - 1, L.L.C., a company with registered office at 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),
- 4) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVII - 1, L.L.C., a company with registered office in at 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),
- 5) COMALA TE, S.à r.l., a company with registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy,
- 6) HRO INVESTMENTS Ltd, a company with its administrative offices in Langtry House, 40, La Motte Street, St. Hélier, Jersey J 8QR, (Channel Islands),

all here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Luxembourg,

by virtue of six proxies given in Boston, Massachusetts, Luxembourg and St Hélier, Jersey, on October 8, 2003.

Said proxies after signature 'ne varietur' by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting as described here above, have requested the notary to state that:

- The appearing parties are the only shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of COMALA DEFENSE, S.à r.l., R. C. B Number 75.703, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, dated May 8, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 631 of September 5, 2000.

- The company's capital is set at twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-) euros represented by five hundred (500) common shares with a par value of twenty-five (EUR 25.-) euros each divided in five (5) different A, B, C, D and E classes of shares representing one hundred (100) shares each, having all the same rights, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

- 1) Transfer of the registered office to L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
- 2) Acceptance of the resignation of two managers.
- Discharge.
- 3) Confirmation of the third manager.
- 4) Appointment of two new managers.
- 5) Change of the power of signature of the managers.
- 6) Miscellaneous.

The shareholders then passed the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The registered office is transferred to L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

*Second resolution*

The resignation of the following managers is accepted:

- HALSEY, S.à r.l., R.C.S. B Number 50.984, a company with its registered office in 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

- Mr Joseph el Gammal, economist, residing 11 boulevard Marcel Cahen in L-1311 Luxembourg.

By special vote discharge is given to them for their mandates up to this date.

*Third resolution*

Mr David Harvey, company director, born on April 30, 1947, in London, residing in Rock House, 2B Gardiners Road, Gibraltar is confirmed as manager of the company.

*Fourth resolution*

Are appointed as new managers:

- a) Mr Christophe Gammal, economist, born on August 9, 1967, in Uccle, Brussels, residing in L-4247 Esch/Lallange, 108, route de Mondercange,
- b) Mr Thomas Blumenthal, company director, born on February 13, 1959, in Los Angeles, California, USA, with professional address at 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

The company is validly bound by the joint signature of two managers.

However for day-to-day management the company is validly bound by the sole signature of any manager.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le neuf octobre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Rédange-sur-Attert, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, lequel restera dépositaire des présentes minutes.

Ont comparu:

1) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS A - 1, L.L.C., une société avec siège social au 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

2) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS B - 1, L.L.C., une société avec siège social au 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

3) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS C - 1, L.L.C., une société avec siège social au 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

4) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVII - 1, L.L.C., une société avec siège social au 10 St. James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02216 (U.S.A.),

5) COMALA TE, S.à r.l., une société avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy,

6) HRO INVESTMENTS Ltd, une société avec siège administratif à Langtry House, 40, La Motte Street, St. Hélier, Jersey J 8QR, (Channel Islands),

toutes ici représentées par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Luxembourg, en vertu de six procurations sous seing privé données à Boston, Massachusetts, Luxembourg et St Hélier, Jersey, le 8 octobre 2003.

Lesquelles procurations après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesdites comparantes, agissant comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de COMALA DEFENSE, S.à r.l., R.C. B Numéro 75.703, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 631 du 5 septembre 2000.

- Le capital social de cette société est de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (EUR 25,-) euros chacune, divisées en cinq (5) catégories de parts A, B, C, D et E représentant chacune cent (100) parts sociales, ayant toutes les mêmes droits, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Transfert du siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

2) Acceptation de la démission de deux gérants.

- Décharge.

3) Confirmation du troisième gérant.

4) Nomination de deux nouveaux gérants.

5) Modification du pouvoir de signature des gérants.

6) Divers.

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

Le siège social de la société est transféré à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

*Deuxième résolution*

La démission des gérants suivants est acceptée:

- HALSEY, S.à r.l., R.C.S. B Numéro 50.984, une société avec siège social à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

- Monsieur Joseph el Gammal, économiste, demeurant 11 boulevard Marcel Cahen in L-1311 Luxembourg.

Par vote spécial décharge leur est donnée pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

*Troisième résolution*

Monsieur David Harvey, administrateur de sociétés, né le 30 avril 1947, à Londres, demeurant Rock House, 2B Gardiners Road, Gibraltar est confirmé au poste de gérant de la société.

*Quatrième résolution*

Sont nommés comme nouveaux gérants:

a) Monsieur Christophe Gammal, économiste, né le 9 août 1967, à Uccle, Bruxelles, demeurant à L-4247 Esch/Lalange, 108, route de Mondercange,

b) Monsieur Thomas Blumenthal, administrateur de sociétés, né le 13 février 1959, à Los Angeles, Californie, Etats-Unis, avec adresse professionnelle à 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Toutefois pour les affaires de gestion courante la société est valablement engagée par la signature d'un gérant.  
Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Gammal, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 73, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(065883.3/230/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

### **CASA-B HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 90.545.

L'an deux mille trois, le six octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de CASA-B HOLDING S.A., R.C. Luxembourg B 90.545, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 31 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 138 du 11 février 2003.

La séance est ouverte à neuf heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Godfurnon, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent vingt et un mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (321.798) actions d'une valeur nominale de quinze euros (EUR 15,-) chacune constituant l'intégralité du capital social de quatre millions huit cent vingt-six mille neuf cent soixante-dix euros (EUR 4.826.970,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 4.427.970,- pour le ramener de son montant actuel de EUR 4.826.970,- à EUR 399.000,- par annulation de 295.198 actions et par remboursement du même montant à ORPI S.A.

- Renonciation par l'autre actionnaire en faveur de ORPI S.A. à son droit éventuel dans le remboursement devant être effectué.

2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts

3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le capital social de la Société est réduit à concurrence de EUR 4.427.970,- pour le ramener de son montant actuel de EUR 4.826.970,- à EUR 399.000,- par annulation de 295.198 actions.

L'autre actionnaire ayant renoncé en faveur de ORPI S.A. à son droit éventuel dans le remboursement devant être effectué, ledit remboursement est opéré par paiement en espèces du montant de EUR 4.427.970,- à ORPI S.A.

La présente réduction de capital est régie par l'article 69 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille euros (EUR 399.000,-), divisé en vingt-six mille six cents (26.600) actions d'une valeur nominale de quinze euros (EUR 15,-) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Brettnacher, C. Godfurnon, F. Spadoni, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 73, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(065880.3/230/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

---

**CASA-B HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 90.545.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1285 du 6 octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(065881.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

---

**QUANLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 41.592.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064497.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**QUANLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 41.592.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société en date du 4 juin 2003*

- les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité;
- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 décembre 2002;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003, à savoir:

*Administrateurs:*

SOLON DIRECTOR LIMITED, ayant son siège social à TK House, Bayside Executive Park, Westbay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Monsieur Hermanus R. W. Troskie, demeurant au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur Rory C. Kerr, demeurant au 16 Windsor Place, Dublin 2, Irlande.

*Commissaire aux comptes:*

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

- L'assemblée, par votes spéciaux en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 2001 dépassent 75% du capital souscrit de la Société.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01931. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(064495.3/631/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**TERRA FOREST, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7624 Larochette, 11A, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 77.865.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 9 octobre 2003, réf. DSO-AJ00059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(064416.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**TEAMSYSTEM LUXEMBOURG HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.239.

In the year two thousand and three, on the sixth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) PALAMON EUROPEAN EQUITY «B» LP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 56 Conduit Street, London W1R 9FD, United Kingdom, registered in the United Kingdom under number LP6186,

2) PALAMON EUROPEAN EQUITY «C» LP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 56 Conduit Street, London W1R 9FD, United Kingdom, registered in the United Kingdom under number LP6214,

3) PALAMON EUROPEAN EQUITY «D» LP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 56 Conduit Street, London W1R 9FD, United Kingdom, registered in the United Kingdom under number LP6737,

all three here represented by Mr Koen Van Baren, private employee, with professional address at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

by virtue of three proxies under private seal given in London, on October 2, 2003.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the notary to state that:

- The appearing parties are the only partners of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of TEAMSYSTEM LUXEMBOURG HOLDCO, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 75.239, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem, dated March 29, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 548 of August 1, 2000.

- The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 27, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 632 of April 23, 2002.

- The Company's capital is presently set at one million three hundred and fifty thousand (1,350,000.-) euro (EUR), divided into fifty-four thousand (54,000) shares of a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. To decrease the corporate capital by one million three hundred and twenty-five thousand (1,325,000.-) euro (EUR), so as to reduce it from its present amount of one million three hundred and fifty (1,350,000.-) euro (EUR) to twenty-five thousand (25,000.-) euro (EUR) by the cancellation of fifty-three thousand (53,000) shares of a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each.

2. Reimbursement to the present shareholders in proportion to their participation in the Company.

3. Miscellaneous.

The partners then passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

*Unique resolution*

The partners resolve to decrease the corporate capital by one million three hundred and twenty-five thousand (1,325,000.-) euro (EUR), so as to reduce it from its present amount of one million three hundred and fifty thousand (1,350,000.-) euro (EUR) to twenty-five thousand (25,000.-) euro (EUR) by the cancellation of fifty-three thousand (53,000) shares of a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each and by reimbursement to the present shareholders as follows:

1) PALAMON EUROPEAN EQUITY «B» LP, prenamed, 18,245 shares representing EUR 456,125.-,

2) PALAMON EUROPEAN EQUITY «C» LP, prenamed, 32,349 shares representing EUR 808,725.-, and

3) PALAMON EUROPEAN EQUITY «D» LP, prenamed, 2,406 shares representing EUR 60,150.-.

The present capital reduction is governed by article 69 (2) of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies.

As a consequence of the present decrease of the corporate capital, Article 5 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at twenty-five thousand (25,000.-) euro (EUR), divided into one thousand (1.000) shares of a par value of twenty-five (25.-) euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed with Us, the notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le six octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) PALAMON EUROPEAN EQUITY «B» LP, une société en commandite de droit anglais, avec siège social au 56 Conduit Street, London W1R 9FD, Royaume Uni, enregistrée au Royaume Uni sous le numéro LP6186,

2) PALAMON EUROPEAN EQUITY «C» LP, une société en commandite de droit anglais, avec siège social au 56 Conduit Street, London W1R 9FD, Royaume Uni, enregistrée au Royaume Uni sous le numéro LP6214,

3) PALAMON EUROPEAN EQUITY «D» LP, une société en commandite de droit anglais, avec siège social au 56 Conduit Street, London W1R 9FD, Royaume Uni, enregistrée au Royaume Uni sous le numéro LP6737,

toutes les trois ici représentées par Monsieur Koen Van Baren, employé privé, avec adresse professionnelle au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu de trois procurations sous seing privé données à Londres, le 2 octobre 2003.

Lesquelles procurations après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée TEAMSISTEM LUXEMBOURG HOLDCO, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 75.239, ayant son siège social à Luxembourg et constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 29 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 548 du 1<sup>er</sup> août 2000.

- Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 632 du 23 avril 2002.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à un million trois cent cinquante mille (1.350.000,-) euros (EUR), divisé en cinquante-quatre mille (54.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social à concurrence d'un million trois cent vingt-cinq mille (1.325.000,-) euros (EUR) pour le ramener de son montant actuel d'un million trois cent cinquante mille (1.350.000,-) euros (EUR) à vingt-cinq mille (25.000,-) euros (EUR) par annulation de cinquante-trois mille (53.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

2. Remboursement aux associés actuels au prorata de leur participation dans la Société.

3. Divers.

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

#### Résolution unique

Les associés décident de réduire le capital social à concurrence d'un million trois cent vingt-cinq mille (1.325.000,-) euros (EUR) pour le ramener de son montant actuel d'un million trois cent cinquante mille (1.350.000,-) euros (EUR) à vingt-cinq mille (25.000,-) euros (EUR) par annulation de cinquante-trois mille (53.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune et par remboursement aux associés actuels comme suit:

1) PALAMON EUROPEAN EQUITY «B» LP, prénommée, 18.245 parts sociales représentant EUR 456.125,-,

2) PALAMON EUROPEAN EQUITY «C» LP, prénommée, 32.349 parts sociales représentant EUR 808.725,-, et

3) PALAMON EUROPEAN EQUITY «D» LP, prénommée, 2.406 parts sociales représentant EUR 60.150,-.

La présente réduction de capital est régie par l'article 69 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Suite à la présente réduction de capital, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille (25.000,-) euros (EUR), divisé en mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: K. Van Baren, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, vol. 140S, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(065884.3/230/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

**TEAMSYSTEM LUXEMBOURG HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 75.239.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1294 du 6 octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(065885.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

**CLAY TILES PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 89.336.

*Extrait du contrat de cession du 9 octobre 2003*

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 9 octobre 2003 entre EURAZEO, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, en tant que cédant, et LUX TILES S.A., ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en tant que cessionnaire, qu'EURAZEO a cédé l'entière des parts sociales (198 parts sociales) de CLAY TILES PARTICIPATIONS, S.à r.l. qu'il possédait, à LUX TILES S.A.

Par suite du contrat de cession susmentionné, les associés actuels de CLAY TILES PARTICIPATIONS, S.à r.l. sont les suivants:

<i>Nom des associés</i>	<i>Nombre de parts qu'ils possèdent</i>
CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l. ....	298
LUX TILES .....	198
Total .....	496

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02994. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(064485.3/1035/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**ALSINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 26.900.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 novembre 1987, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 29 du 2 février 1988, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 janvier 1988, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 99 du 14 avril 1988, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 mars 1989, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 205 du 26 juillet 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 mars 1992, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 370 du 29 août 1992, modifiée par acte sous seing privé le 4 décembre 2000, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 589 du 31 juillet 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALSINVEST S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064469.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**AJYTECH SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. LABORATOIRES INNOVATIV, S.à r.l.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 58.231.

L'an deux mille trois, le premier octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION HOLDING S.A.H., R. C. Luxembourg B N° 33.264, une société avec siège social au 43, route d'Arlon, L-8005 Strassen, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Fouad Ghozali, économiste, avec adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la comparante est devenue la seule associée de la société à responsabilité limitée LABORATOIRES INNOVATIV, S.à.r.l., R. C. Luxembourg B N° 58.231, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 18 février 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 292 du 12 juin 1997.

Les statuts de ladite société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire, en date du 22 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 500 du 15 septembre 1997.

- Que le capital social de la Société était antérieurement fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois (LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- Qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé en date du 23 septembre 2003, la société MAHEK FINANCE S.A., avec siège social au 43, route d'Arlon, L-8005 Strassen, a cédé les quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) parts sociales qu'elle possédait dans la Société à la société INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION HOLDING S.A.H., préqualifiée, pour le prix d'un euro (EUR 1,-).

- Qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé en date du 23 septembre 2003, Madame Florence Abremont, demeurant au 30, rue Lubeck, F-75116 Paris, a cédé une (1) part sociale qu'elle possédait dans la Société à la société INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION HOLDING S.A.H., préqualifiée, pour le prix d'un euro (EUR 1,-).

Lesdites cessions de parts sociales resteront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

- Que ces cessions ont été effectuées de l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptées pour la Société par son gérant.

- Que suite aux cessions de parts précitées, les parts sociales sont donc toutes détenues par la société INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION HOLDING S.A.H., préqualifiée.

- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Modification de la dénomination sociale en AJYTECH SERVICES, S.à r.l. modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 2 des statuts.

2. Changement de l'objet social et modification subséquente de l'article 2, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

3. Transfert du siège social.

4. Fixation du capital social à EUR 12.394,68.

5. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 5,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.400,- sans émission de parts sociales nouvelles.

6. Fixation de la valeur nominale des parts sociales à EUR 100,- et diminution du nombre de parts sociales de 500 à 124.

7. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

8. Acceptation de la démission du gérant actuel et décharge.

9. Nomination d'un nouveau gérant.

10. Divers.

L'associée unique a ensuite abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La dénomination sociale de la Société est changée de LABORATOIRES INNOVATIV, S.à r.l. en AJYTECH SERVICES, S.à r.l.

En conséquence l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>, alinéa 2.** La société existe sous la dénomination de AJYTECH SERVICES, S.à r.l.»

*Deuxième résolution*

L'objet social est changé et en conséquence, l'article 2, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2, alinéa 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet la vente et la commercialisation d'ensembles et de sous-ensembles se rapportant à l'industrie électronique ainsi que la distribution et la représentation de sociétés rattachées à cette industrie. De manière générale, la société peut exercer toute activité se rattachant à l'industrie chimique et métallurgique.»

*Troisième résolution*

Le siège social de la Société est transféré au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Strassen.»

*Quatrième résolution*

Le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à 12.394,68 euros.

*Cinquième résolution*

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de 5,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.400,- euros sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de 5,32 euros a été intégralement libéré en espèces par les associés actuels au prorata de leur participation dans la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Sixième résolution*

La valeur nominale des parts sociales est fixée à 100,- euros avec diminution corrélative du nombre de parts sociales de 500 à 124.

*Septième résolution*

Suite aux trois résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) euros (EUR), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.»

*Huitième résolution*

La démission du gérant actuel Madame Florence Abremont, docteur en sciences communication et information, demeurant au 30, rue Lubeck, F-75116 Paris, est acceptée.

Par vote spécial décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

*Neuvième résolution*

Est nommé comme nouveau gérant à partir de ce jour:

Monsieur Jean-Yves Salaun, directeur général, né le 30 septembre 1952 à Quimper, France, demeurant au 4, rue de la Garenne, F-29670 Taule, France.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Ghozali, J.-Y. Salaun, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, vol. 140S, fol. 90, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Kirsch.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(065579.3/230/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

---

**AJYTECH SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. LABORATOIRES INNOVATIV, S.à r.l.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 58.231.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1271 du 1<sup>er</sup> octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(065580.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

---

**AL-CAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 62.342.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 217 du 6 avril 1998.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AL-CAP S.A.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

(064440.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**RATECH S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 70.339.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.  
Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of RATECH S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R. C. S. L. under the number B 70.339, incorporated by a deed of the undersigned notary, dated June 14th, 1999, published in the Mémorial C, number 658 of August 31st, 1999.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald,  
who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:  
I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of EUR 1.- for SEK 9.11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90).

*Second resolution*

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90) to thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (EUR 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

*Third resolution*

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

*Fourth resolution*

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with Us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RATECH S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 70.339, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 14 juin 1999, publié au Mémorial C, numéro 658 du 31 août 1999.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1<sup>er</sup>», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de EUR 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90) à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (EUR 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Moriot, S. Moline, P. Soldado, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 67, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065408.3/236/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**RATECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 70.339.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065410.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

---

**ROAST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 8.000.000,- USD.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.486.

EXTRAIT

En date du 15 septembre 2003, l'associé NATIONAL OPINION POLLS LIMITED, une société de droit anglo-saxon, a transféré 80.000 parts de la Société à UBM OVERSEAS HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglo-saxon, ayant son siège social au 245 Blackfriars Road, Londres SE1 9UY, Angleterre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03250. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064427.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**NORDWOOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 68.957.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 septembre 2003 que:

- Ont été renommés comme membres du Conseil d'administration:

Monsieur Marco Giraud, administrateur de sociétés, demeurant à Benna, Italie;

Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle;

- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, a été nommé comme nouveau membre du Conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Marcel Recking, démissionnaire;

- A été renommée comme Commissaire aux comptes:

La FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., établie et ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03323. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(065173.3/317/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

---

**LUXINCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 56, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 21.045.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultat de l'exercice .....	- 6.553,84 EUR
- Affectation à la réserve légale .....	0,00 EUR
- Report à nouveau .....	15.712,25 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Signatures.

(064437.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**EUROPARKING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 60.836.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 octobre 2003.

Signature.

(064444.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**IZOARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8530 Ell, 11, rue Principale.

R. C. Diekirch B 4.838.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 13 octobre 2003, réf. DSO-AJ00065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(902522.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

**LENTULUS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 29.145.

Lors de l'assemblée générale et de la réunion du Conseil d'Administration du 11 août 2003, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Ont été nommés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008:

*Administrateurs*

Monsieur Harrison Donald, Administrateur de sociétés, demeurant 11, avenue St. Michel à Monte-Carlo, Monaco, Président.

Monsieur Schurmann Remo, Administrateur de sociétés, demeurant 18, Quai Jean-Charles Rey à Monaco.

Monsieur Klemm Christophe, Administrateur de sociétés, demeurant au «Continental», Place des Moulins à Monte-Carlo, Monaco.

*Commissaire aux comptes*

Moore Stephens, St. Paul House, EC4P 4BN, GB-London.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064896.3/504/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**QUADRICONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9773 Troine-Route, Maison 31.

R. C. Diekirch B 6.256.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH05143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902530.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE SIDERURGIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, Maison 43.

R. C. Diekirch B 6.465.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH05141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902531.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**SEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Diekirch B 93.112.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902532.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**CASHTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9773 Troine-Route, Maison 31.

R. C. Diekirch B 6.383.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902533.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**CYRUS CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 79.032.

—  
*Conseil d'Administration:*

- Mme Jacqueline Heynen, employée privée, demeurant à L-8020 Strassen, donne sa démission comme administrateur de la société.

*Commissaire aux comptes:*

M. Michel Eber, ingénieur commercial, demeurant à Bièrges, 125, rue d'Angoussart (Belgique), donne sa démission comme commissaire aux comptes de la société.

Siège social:

Le siège social est dénoncé avec effet immédiat.

Pour copie conforme

FIGEDOM S.à r.l.

P. Lux

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065083.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

---

**LES VERANDAS 4 SAISONS DE LUX.e S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Diekirch B 6.545.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902534.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**BMG MEDICAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Diekirch B 5.282.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902535.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**BRAINSTORM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Diekirch B 5.982.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902536.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**DEDALE PROJECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, Maison 43.  
R. C. Diekirch B 6.372.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902537.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**LOCASSUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Diekirch B 3.185.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902538.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 octobre 2003.

---

**ICAV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9155 Grosbous, 21, rue d'Arlon.  
R. C. Diekirch B 5.969.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 16 octobre 2003, réf. DSO-AJ00099, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 octobre 2003.

Signature.

(902562.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**EUROBIKE INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9573 Wiltz, 38A, rue Michel Thilges.  
R. C. Diekirch B 95.930.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00028, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902541.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**CONNECTION INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9635 Bavigne, 9, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 6.231.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00029, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902542.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**DIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.  
R. C. Diekirch B 92.295.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00030, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902543.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**DEIMEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9901 Troisvierges, 3, rue de la Laiterie.  
R. C. Diekirch B 5.906.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00031, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902544.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**INTER-LUX-TRUCKING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.  
R. C. Diekirch B 94.615.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00032, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902545.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**VIANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9155 Grosbous.  
R. C. Diekirch B 5.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 16 octobre 2003, réf. DSO-AJ00097, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 octobre 2003.

Signature.

(902561.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

54571

**OZERO GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.

R. C. Diekirch B 5.337.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00033, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902546.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**THILL CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 18, Bohey.

R. C. Diekirch B 3.012.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902547.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**LUX GAZ WELDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1, rue de la Laiterie.

R. C. Diekirch B 4.402.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00035, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902548.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**HAMTRACK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9960 Hoffelt, Maison 75.

R. C. Diekirch B 5.490.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00036, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902549.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**VDS CONTRACTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.

R. C. Diekirch B 92.548.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00037, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2003.

Signature.

(902550.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**AUTO-TEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9155 Grosbous.

R. C. Diekirch B 2.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 15 octobre 2003, réf. DSO-AJ00075, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 16 octobre 2003.

Signature.

(902557.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**LOGO-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8838 Wahl, 37, rue Principale.

R. C. Diekirch B 1.779.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902551.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**GREEN ART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 17, route de Clervaux.

R. C. Diekirch B 93.733.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902552.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**CALLISTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9240 Diekirch, 44, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 94.660.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902553.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**PETERS MIXER, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9762 Lullange, 37, Hauptstrasse.

R. C. Diekirch B 93.804.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902554.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**ETRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 65.731.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 17 août 1998, acte publié au Mémorial C n° 763 du 21 octobre 1998. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 21 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 749 du 16 mai 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETRO S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064466.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**R & H TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 4.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 8 juillet 2003, réf. DSO-AG00079, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 25 août 2003.

Signature.

(902555.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**RUPESA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6350 Dillingen, 2, Grundhof.

R. C. Diekirch B 2.409.

Madame Gisèle Farina confirme sa démission de la société en sa qualité de gérant technique.

Sa démission devient donc effective à partir du lundi 15 septembre 2003.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

G. Farina.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04392. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(902556.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2003.

---

**MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 13.583.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064504.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 13.583.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> août 2003*

1. Les comptes au 30 avril 2003 et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité;
2. Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat pour les comptes au 30 avril 2003;
3. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire ajournée approuvant les comptes au 30 avril 2004:

*Administrateurs*

- M. R.C. Kerr, 16 Windsor Place, Dublin 2, Ireland.
- M. Steven Georgala, 35 rue de la Boétie, F-75008 Paris.
- M. Tim Callow, Falcon Cliff, Palace Road, Douglas, Isle of Man
- M. R. John Whillis, Falcon Cliff, Palace Road, Douglas, Isle of Man
- M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

*Réviseur d'Entreprises*

- BDO Compagnie Fiduciaire S.A. ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01338. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064513.3/631/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**FCG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 82.886.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 20 du 4 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FCG FINANCE, S.à r.l.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064471.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**Z.I.K. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 37.391.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 5 juillet 1991, acte publié au Mémorial C n° 4 du 6 janvier 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 août 1992, acte publié au Mémorial C n° 570 du 4 décembre 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 mai 1996, acte publié au Mémorial C n° 475 du 24 septembre 1996. Le capital a été converti en euros en date du 21 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 816 du 29 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Z.I.K. LUXEMBOURG, S.à r.l.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064473.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**S.S.I. HOLDING A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 47.907.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 13 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 395 du 13 octobre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 avril 1996, acte publié au Mémorial C n° 376 du 6 août 1996 et en date du 24 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 306 du 26 avril 2000. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé en date du 16 octobre 2000, avis publié au Mémorial C n° 390 du 11 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour S.S.I. HOLDING A.G.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(064479.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**EURO-COMAT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 36.627.

Le siège de la société est dénoncé avec effet au 6 décembre 2003.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

T. Hollerich / N. Nothumb

*Administrateur-délégué / Directeur adjoint*

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064529.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**INTERNATIONAL DATA PROCESSING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 22.236.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 octobre 2003.

Signature.

(064446.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**BIG APPLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3360 Leudelange, 49, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 58.350.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 octobre 2003.

Signature.

(064449.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**LIBREFEU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 84.605.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 octobre 2003.

Signature.

(064451.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**CDRR - CONSEIL DEVELOPPEMENT RECHERCHE REALISATION S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 78.982.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 3 octobre 2003 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 33, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01446. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064492.3/576/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**T-POWER CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 85.516.

Le siège de la société est dénoncé avec effet au 20 novembre 2003.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

T. Hollerich / N. Nothumb

*Administrateur-délégué / Directeur adjoint*

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03329. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064531.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**GUCCI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 69.008.

Le bilan au 31 janvier 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Signature.

(064526.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**GISELLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.074.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(064636.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---

**GISELLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.074.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 juillet 2003*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

*conseil d'administration:*

MM. Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Frédéric Adam, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Mme Maria Chiapolino, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

*commissaire aux comptes:*

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064631.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

---